



---

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le 9 février 2015

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

---

**CHOIX BUDGÉTAIRES DE LA DIRECTION DE L'UQAM ET DÉVELOPPEMENT ACADÉMIQUE**

ATTENDU la résolution intitulée « Réaction du SPUQ au Plan d'atteinte de l'équilibre budgétaire 2015-2018 de l'UQAM » qui, notamment, refuse toute hypothèse de compression touchant les conditions d'étude et de travail de la communauté uqamienne;

ATTENDU l'absence systématique de prise en compte de l'importance des écarts entre les prévisions budgétaires (« budgets initiaux ») et les États financiers dans l'élaboration des « budgets initiaux »;

ATTENDU les virements supplémentaires systématiques du Fonds de fonctionnement et du déficit autorisé vers le Fonds des immobilisations lors de l'adoption des États financiers;

ATTENDU la présentation faite en séance;

**IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**

S'OPPOSE aux choix budgétaires de la direction de l'UQAM qui privilégient systématiquement les projets immobiliers au détriment du soutien et du développement des ressources académiques;

EXIGE de la direction de l'UQAM qu'elle limite dorénavant les virements interfonds à la moyenne annoncée dans les prévisions budgétaires (« budgets initiaux ») des six dernières années;

EXIGE de la direction qu'elle utilise dorénavant les marges de manœuvre financières dégagées en cours d'année dans le Fonds de fonctionnement pour améliorer les conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne;

DEMANDE au Conseil d'administration de l'UQAM de bloquer les sommes mises en réserve dans le Fonds des immobilisations qui ne sont pas engagées par contrat;

DEMANDE au Conseil d'administration de l'UQAM de refuser tout virement du Fonds de fonctionnement vers le Fonds des immobilisations après l'élaboration du budget révisé 2014-2015;

DEMANDE à la présidente du Conseil d'administration de l'UQAM de recevoir dans les plus brefs délais les professeurs experts qui ont effectué l'analyse de la situation financière de l'UQAM présentée au SPUQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**